## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Délégation aux réserves

Bureau des ressources humaines

# Arrêté du 21 juillet 2016 conférant un grade d'officier de réserve au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense

NOR: INTJ1620808A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4221-3, L.4221-6, et R.4211-4 à R.4221-28; Vu la décision nº 51939 GEND/DPMGN/SDC/BRCE du 21 juin 2016,

Arrête:

#### Article 1er

M. Xavier, Jean, Guillaume Coeur-Jolly est nommé au grade de lieutenant-colonel de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un emploi d'expert en gestion des ressources humaines au profit de la gendarmerie maritime.

## Article 2

L'intéressé est rattaché au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

### Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 21 juillet 2016.

Pour le ministre et par délégation : Le général de division, délégué aux réserves, A. COROIR